

ECO-GRAFFITI

703, rue des Chardonnerets, Mont-St-Hilaire, QC , J3H 6C9

Bureau : (514) 648-9198 Fax : (450-714-4536) www.ecograffiti.com info@ecograffiti.com

FICHE SIGNALÉTIQUE- SIMDUT

Date : 30 mai 2009

SECTION I – Renseignement sur le produit

Nom du Produit : Graffiti Gone! Step 2

Synonyme : S.O.

Fournisseur :

MULTI-SEAL PACIFIC CORP.
P.O. Box 3457
Alhambra, CA 91803, U.S.A.
PHONE NUMBERS:
TRANSPORT EMERGENCY U.S.: 1-800- 535-5053
NT'L.: +1-352- 323-3500
INFORMATION: +1-626- 282-5659

Distributeur :

ÉCO-GRAFFITI
703, Rue des Chardonnerets
Mont-St-Hilaire, Qc
Canada, J3H 6C9
Téléphone: (514) 648-9198
Télécopieur: (450)714-4536
Urgence Canutec: (613) 996-6666

SECTION II – Ingrédients dangereux

Nom	# CAS	DL50 (mg/kg)	CONC.
Hypochlorite de Sodium	7681-52-9	Lapin (orale) : 1.04 Lapin (cutanée) : 2	1-5%

SECTION III – Caractéristiques physiques

État physique : Liquide	Solubilité (eau) : 100%
Apparence : Jaune clair	Point d'ébullition : 225 °F (105 °C)
Odeur : Non déterminé	pH : 11
Densité relative (eau = 1) : 1.1	

SECTION IV –Réactivité

Stabilité : Stable sous condition normale d'entreposage, d'expédition et/ou d'utilisation. Voir la section VI – Mesures préventives pour les conditions spécifiques

Condition et matériel à éviter : Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques non spécifiés dans les instructions d'utilisation MULTI - SEAL.

Produit de décomposition dangereux : Aucun noté

Polymérisation : Ne se produira pas

SECTION V – Risques d'incendie ou d'explosion

Point d'éclair : N.D.

Auto inflammabilité : N.D.

Moyen d'extinction : Utiliser la méthode applicable au feu local.

ECO-GRAFFITI

703, rue des Chardonnerets, Mont-St-Hilaire, QC , J3H 6C9

Bureau : (514) 648-9198 Fax : (450-714-4536) www.ecograffiti.com info@ecograffiti.com

Notes : Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu. Pour les feux de petites envergures, utiliser la technique par jet d'eau ou par brume. Pour les feux de grandes envergures, utiliser la technique par déluge ou par jet de brouillard. Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection selon les procédures reconnues lorsque des produits chimiques sont en cause.

SECTION VI – Mesures préventives

Équipement de protection individuelle:

PROTECTION RESPIRATOIRE : Éviter de respirer les vapeurs lors de l'utilisation de ce produit. Si utilisé dans un espace confiné, utiliser de la ventilation à pression positive.

PROTECTION DES YEUX : Employer des lunettes de sécurité pour éviter tout contact avec les yeux. Là où les circonstances l'exigent, les lunettes étanches peuvent être requises.

PROTECTION CUTANÉE : Éviter tout contact avec la peau. Des gants imperméables devraient être portés en utilisant le produit. Les gants devraient être enlevés et remplacés immédiatement lors d'indications de dégradation ou de bris du matériel. Rincer et enlever les gants immédiatement après utilisation. Se laver les mains avec de l'eau et du savon.

AUTRE PROTECTION : Pour l'usage industriel lourd, une combinaison complète imperméable peut être nécessaire pour éviter tout contact avec la peau.

VENTILATION : Employer la ventilation locale afin de réduire au minimum les vapeurs si utilisé dans un endroit confiné. Assurer une bonne ventilation en condition normale d'utilisation.

Fuite ou déversement – Mesures à prendre :

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION : Aérer le secteur. Retenir les quantités non diluées à l'écart des drains et des cours d'eau.

PERSONNEL : Éviter tout contact cutané avec le produit. Utiliser les équipements de manutention appropriés pour enlever le produit. Les quantités excessives devraient être recouvertes de matériaux absorbants appropriés.

Élimination des résidus : Empêcher la contamination de l'environnement lors de l'utilisation de ce produit. L'utilisateur a la responsabilité de disposer du produit, des résidus et des récipients inutilisés conformément aux lois et règlements locaux et nationaux en regard du traitement, de l'usage et de la disposition des déchets dangereux et non dangereux.

Manipulation - Méthode et équipement : Éviter tout contact cutané, oculaire et vestimentaire avec le produit. Utiliser les équipements de protection personnels appropriés. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver à l'eau.

Condition d'entreposage : Entreposé dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas entreposer à une température dépassant 60 °C/140 °F.

SECTION VII – Propriétés toxicologique

Effets toxicologiques :

Effet de l'exposition aiguë :

Inhalation : irritant et corrosif

Contact oculaire : irritant et corrosif

Contact cutané : irritant et corrosif

Toxicité reproductive et tératogénicité : Ce produit n'induit aucun effets tératogènes significatifs lorsque avalé par des souris enceintes du 6^{ième} jour au 15^{ième} jour de leur période de gestation.

Cancérogénicité : Ce produit n'est pas connu comme étant cancérigène.

Effet de l'exposition chronique au produit : Aucune donnée disponible.

Hypochlorite de Sodium 4%

Sensibilisation :

Aucune donnée concernant la sensibilisation respiratoire n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.

Effet sur le développement :

Aucune donnée concernant un effet sur le développement n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.

Effet sur la reproduction :

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate des effets sur la reproduction

Effet sur le lait maternel :

Il n'y a aucune donnée concernant l'excrétion ou la détection dans le lait.

Effet cancérogène :

Évaluation du C.I.R.C. : L'agent (le mélange, les circonstances d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme (groupe 3).

Effet mutagène :

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène

SECTION VIII – Premiers soins

Yeux : Laver à grande eau durant 15 minutes, soulever les paupières supérieures et inférieures à l'occasion. Le temps d'irrigation peut être plus ou moins long selon la situation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : Rincer immédiatement avec de l'eau. Si le produit est en contact avec les vêtements, ces derniers devront être enlevés et nettoyés avant réutilisation.

ECO-GRAFFITI

703, rue des Chardonnerets, Mont-St-Hilaire, QC , J3H 6C9

Bureau : (514) 648-9198 Fax : (450-714-4536) www.ecograffiti.com info@ecograffiti.com

Ingestion : Boire immédiatement une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. NE RIEN faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion.

Inhalation : Amener au grand air. Prodiger une attention médicale en cas de plainte.

Autres équipement de protection : Une douche oculaire et corporelle devrait être disponible à l'endroit où les produits sont manipulés. Ne pas boire, fumer ou manger en cas de contact cutané ou vestimentaire avec le produit.

SECTION IX – Réglementation

SIMDUT :

C Matière comburante

Cause ou favorise la combustion d'une autre matière en dégageant de l'oxygène

E Matière corrosive

Forme au contact de l'eau une substance corrosive

F Matière dangereusement réactive

Devient autoréactif sous l'effet d'une augmentation de la température

Divulgaration à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

SECTION X – Renseignement sur la préparation

MULTI-SEAL PACIFIC CORPORATION

P.O. Box 3457, Alhambra, Ca 91803, U.S.A.

R. Winesburg, VP

Phone Number: +1-626- 282-5659 FAX Number: +1-626- 282-8516

Traduction par : HSST Conseils inc.

Numéro de téléphone : 514-341-0426

Effectué selon le Règlement sur l'information concernant, approuvés par le décret no. 445-89 du 22 mars 1989.

Afin de répondre aux demandes des vérificateurs de la CSST, les informations supplémentaires sont fournies par monsieur Sébastien Tremblay, représentant de l'entreprise Éco-Graffiti. Les données relatives à la toxicologie sont obtenues par le biais du site Internet du répertoire toxicologique de la CSST.

<http://www.reptox.csst.qc.ca/Default.htm>